

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la session spéciale du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499 rue
Principale, le 12 février 2007 à 19 h 00.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Monsieur Gaétan Pelchat, conseiller au siège numéro 2, est
absent.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire,
Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, Directrice Générale - Secrétaire-
Trésorière, agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire, Monsieur Herman Bolduc, souhaite la bienvenue aux
membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2007-02-44

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur
Denis Champagne et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du
jour suivant :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN
EMPRUNT DE 374 130 \$ POUR DÉFRAYER LES
COÛTS RELATIFS AUX TRAVAUX DE MISE EN
CONFORMITÉ DU RÉSEAU D'AQUEDUC
(SERPENTIN) ET REMPLACEMENT DE L'ANCIENNE
CONDUITE DE DISTRIBUTION (CONDUITE DE DIX
POUCES)
4. ENTRETIEN DE LA ROUTE 269 : CONTRAT –
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
5. ADOPTION : CONVENTION COLLECTIVE
6. AUTRES ITEMS :

7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. CLÔTURE DE LA SESSION

3. **ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT EN EMPRUNT DE 374 130 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU D'AQUEDUC (SERPENTIN) ET DU REMPLACEMENT DE L'ANCIENNE CONDUITE DE DISTRIBUTION PAR UNE CONDUITE DE DIX POUCES**

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3, se joint à la table des élus. Il est 19h08

2007-02-45

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 60-2007, intitulé *Règlement décrétant un emprunt de 374 130 \$ pour défrayer les coûts relatifs aux travaux de mise en conformité du réseau d'aqueduc (serpentin) et du remplacement de l'ancienne conduite de distribution par une conduite de dix pouces.*

4. **ENTRETIEN DE LA ROUTE 269 : CONTRAT – MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Ce point est remis pour discussion au prochain comité de travail.

5. **ADOPTION : CONVENTION COLLECTIVE**

Monsieur Herman Bolduc, maire, quitte l'assemblée. Il est 19h45.

Monsieur Denis Champagne, maire suppléant, préside l'assemblée.

2007-02-46

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'entente de principe convenue entre les parties en vue de l'adoption de la convention collective;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de réévaluer de nouveau avec la partie syndicale les sujets suivants :

- Durée de la convention
- Semaine de quatre jours et demi (4 ½)
- Sous-Traitance

et d'informer par la suite les élus de la progression des discussions.

6. **AUTRE ITEMS :**

Aucun sujet n'est ajouté.

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

8. CLÔTURE DE LA SESSION

2007-02-47

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de mettre fin à la séance. Il est 20h50.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

DENIS CHAMPAGNE, MAIRE SUPPLÉANT

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.